

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

<p>Nombre de conseillers En exercice : 12 Présent : 10 Procuration : 0 Votants : 10 Pour : 9 Contre : 1 Abstention : 0</p>	<p>L'an deux mille vingt-trois, le huit août Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire) <u>Secrétaire de séance</u> : M. BRAIZE Richard <u>Date de convocation</u> : 4 août 2023</p>
<p>Réf : 2371 <u>OBJET</u> : Tarifs SERMA hiver 2023-2024</p>	<p><u>Présents</u> : M. MUFFAT Michel - Mme QUOEX Valérie - M. DENNE Jean – Claude - M. GAILLARD Guy - M. ROSSET André - M. BRAIZE Richard - Mme SIBIL Christine - Mme MICHAUD Sonia - M. DUCHEMIN Vincent - Mme MICHAUD Carole <u>Absents ou excusés</u> : Mme MCQUADE Alisha - Mme TAVERNIER Marie -Laure <u>Procuration</u> : néant</p>

Monsieur MUFFAT Michel présente au le conseil municipal, les propositions tarifaires pour la saison de ski hiver 2023-2024, du délégataire du domaine skiable de la commune, conformément aux dispositions de la délégation de service public.

Il appartient chaque année au conseil d'entériner les tarifs pratiqués par son délégataire, pour la saison hivernale 2023-2024 (grille jointe).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

* **ACCEPTÉ** à la majorité, moins une voix contre (MICHAUD Sonia) la grille tarifaire présenté par le délégataire du domaine skiable de la commune pour la saison d'hiver 2023/2024 (grille jointe)

* **CHARGE** monsieur le maire de signer tous les actes relatifs à la présente délibération.

Le secrétaire
BRAIZE Richard



Le Maire
DENNE Jean – Claude

